

ECOFIRE

Fiche de données de sécurité

Traduction française de lecture - ST20

Produit nommé dans l'original : **SIMONRACK ECOFIRE FIGHTING®**

Révision de la source	19 février 2024 - document anglais de 9 pages
Traduction	23 septembre 2026 - version 1.1
Statut	Traduction française ST20

Cette traduction reprend les informations du document source. Elle ne constitue ni une mise à jour réglementaire de la fiche ni une confirmation indépendante des propriétés du produit. Son application à une autre référence ou formulation doit être confirmée par le fournisseur.

Les références réglementaires anciennes sont conservées telles qu'elles figurent dans l'original. La notation de certaines données chiffrées est également conservée ; les points à confirmer sont signalés dans les rubriques concernées.

[Consulter le PDF original anglais ECOFIRE](#)

Références annoncées en en-tête de l'original : UE 1907/2006 et directives 93/112, 92/32 et 91/155/CEE.

Sommaire

- 01. Identification du produit et du fournisseur - p. 2
- 02. Identification des dangers - p. 2
- 03. Composition / informations sur les composants - p. 3
- 04. Premiers secours - p. 3
- 05. Mesures de lutte contre l'incendie - p. 4
- 06. Mesures en cas de dispersion accidentelle - p. 4
- 07. Manipulation et stockage - p. 5
- 08. Contrôles de l'exposition / protection individuelle - p. 5
- 09. Propriétés physiques et chimiques - p. 6
- 10. Stabilité et réactivité - p. 6
- 11. Informations toxicologiques - p. 7
- 12. Informations écologiques - p. 7
- 13. Considérations relatives à l'élimination - p. 8
- 14. Informations relatives au transport - p. 8
- 15. Informations réglementaires - p. 9
- 16. Autres informations - p. 9

01 / Identification de la substance / du mélange et de la société / de l'entreprise

Identification du produit

Nom commercial : **SIMONRACK ECOFIRE FIGHTING®**

Utilisations identifiées pertinentes et utilisations déconseillées

Agent de barrière contre le feu.

Agent d'extinction d'incendie.

Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ECOFIRE SIMON GLOBAL DISTRIBUTOR

C/POLÍGONO C, Nº3

50461 Alfamén (Zaragoza) - Espagne

info@ecofireglobaldistributor.com

Coordonnées figurant en pied de page du document source : SIMONRACK ECOFIRE FIGHTING, C/ POLIGONO C, 50461 ALFAMEN (ZARAGOZA), ESPAGNE - CIF : B50556463 - INFO@SIMONRACK.COM.

02 / Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Ce produit est classé comme non dangereux selon les critères des directives 67/548/CE, 99/45/CE et leurs mises à jour ultérieures.

Note de l'original : une fiche de données de sécurité (MSDS) n'est pas requise pour ce produit selon le règlement (CE) n° 2015/830. Lorsqu'il est utilisé dans les conditions recommandées ou dans des conditions de travail ordinaires, il ne devrait pas présenter de danger physico-chimique, pour la santé ou pour l'environnement. Une fiche de données de sécurité peut toutefois être fournie à titre gracieux en réponse à la demande du client.

Note de traduction : le paragraphe précédent reproduit la position du document source ; il ne constitue pas une vérification par ST20 de l'absence d'obligation de FDS.

Éléments d'étiquetage

Ce produit ne nécessite pas de pictogrammes selon la référence indiquée dans l'original : règlement (CE) n° 1272/2008-605/2014 (CLP).

Mentions de danger : aucune.

Conseils de prudence : P102 - Tenir hors de portée des enfants.

02 / Identification des dangers - suite

Composants dangereux

Aucun.

Autres dangers

Dangers qui ne sont pas pris en compte pour la classification, mais qui peuvent contribuer au danger global du mélange :

Autres dangers physico-chimiques : aucun autre effet indésirable connu.

Autres risques et effets négatifs pour la santé humaine : aucun autre effet indésirable connu.

Autres effets négatifs pour l'environnement : ne contient aucune substance répondant aux critères PBT / vPvB.

03 / Composition / informations sur les composants

Substances

Non applicable (mélange).

Mélanges

Ce produit est un mélange.

Description chimique : solution de charges organiques à base d'eau.

Composants dangereux selon la directive 67/548/CEE et le règlement CLP, et classification correspondante : aucune substance présente à un pourcentage supérieur au seuil d'exemption.

Impuretés : ne contient aucun autre composant ni aucune impureté susceptible d'influencer la classification du produit.

04 / Premiers secours

Description des premiers secours

Instructions générales	Aucune mesure particulière requise.
Contact avec la peau	Le produit n'irrite pas la peau.
Contact avec les yeux	Le produit n'est pas irritant. Rincer les yeux à l'eau pendant plusieurs minutes en maintenant les paupières ouvertes, puis consulter un médecin.
Ingestion	Consulter un médecin si les troubles persistent.

04 / Premiers secours - suite

Inhalation : apporter de l'air frais. En cas de troubles, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus ou différés

Aucun.

Soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'accident ou de malaise, consulter un médecin et, si possible, lui montrer les instructions d'utilisation du produit ou la fiche de données de sécurité.

Traitement : traitement symptomatique.

05 / Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Le produit n'est pas combustible. En cas d'incendie dans son environnement, tous les agents d'extinction sont autorisés.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Selon l'ampleur de l'incendie, il peut être nécessaire de porter des vêtements de protection contre la chaleur, un appareil respiratoire autonome, des gants, des lunettes ou un écran facial, ainsi que des bottes. Si ces équipements de protection ne sont pas disponibles ou ne sont pas utilisés, combattre l'incendie depuis un emplacement protégé ou à une distance de sécurité.

Conseils aux pompiers

Refroidir à l'eau les réservoirs, citernes ou récipients situés à proximité de la source de chaleur ou de l'incendie. Empêcher les produits utilisés pour lutter contre l'incendie de pénétrer dans les canalisations d'évacuation, les égouts ou les cours d'eau.

06 / Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact direct avec le produit. Consulter les mesures de protection indiquées aux rubriques 7 et 8.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir le produit répandu avec des matériaux absorbants (sciure, terre, sable, vermiculite, etc.). Conserver les résidus dans un récipient fermé.

06 / Dispersion accidentelle - suite

Référence à d’autres rubriques : voir également les rubriques 8 et 13.

07 / Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière de manipulation n’est requise. Respecter la législation relative à la prévention des risques professionnels.

Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles

Aucune mesure particulière de stockage n’est requise.

Stockage en commun : aucune exigence particulière identifiée.

Informations complémentaires : stocker dans un endroit sec. Maintenir les récipients bien fermés.

Utilisations finales particulières

Aucune recommandation particulière pour l’utilisation du produit autre que celles déjà indiquées.

08 / Contrôles de l’exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle

Composants dont les valeurs limites doivent être surveillées sur le lieu de travail : le produit ne contient pas de quantités pertinentes de substances soumises à des valeurs limites nécessitant une surveillance du poste de travail.

Contrôles de l’exposition

Protection des yeux	Lunettes de sécurité avec protections latérales contre les projections de liquide (EN 166). Nettoyer quotidiennement et désinfecter selon les instructions du fabricant.
Protection de la peau	Respecter les mesures de sécurité applicables à la manipulation des produits chimiques.
Protection des mains	Le choix du gant approprié dépend du matériau et d’autres caractéristiques de qualité, qui peuvent varier d’un fabricant à l’autre. Compte tenu des différents matériaux utilisés dans sa fabrication, sa qualité ne peut pas être évaluée à l’avance : vérifier les gants avant utilisation.
Protection respiratoire	Non nécessaire pour l’utilisation décrite.
Dangers thermiques	Aucun.
Contrôles de l’exposition de l’environnement	Aucun.

08 / Contrôles de l'exposition - suite

Les opérations de mélange doivent être réalisées dans une zone fermée permettant de récupérer les déversements éventuels, d'éviter les courants d'air et de manipuler le produit avec davantage de précision. Dans ce cas, l'utilisation d'un masque de protection peut suffire.

09 / Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques générales

Aspect	Liquide.
Couleur	Brun foncé.
Odeur / seuil olfactif	Non déterminés.
pH	7
Point / intervalle de fusion	Non applicable.
Point / intervalle d'ébullition	Non applicable.
Température / début de sublimation	Non déterminé.
Inflammabilité solide / gaz	Non applicable.
Auto-inflammation solide / gaz	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion	Le produit n'est pas explosif.
Taux d'évaporation	Non applicable.
Pression de vapeur	Non applicable.
Masse volumique	1,145 Kg/m3 [notation exacte de l'original ; voir note ci-dessous].
Solubilité dans l'eau	Soluble.
Liposolubilité	Non déterminée.
Coefficient de partage (n-octane/eau)	Non déterminé.
Température d'auto-inflammation	Non inflammable.
Propriétés explosives	Non applicable.
Propriétés comburantes	Ne peut pas être classé comme produit comburant.

Autres informations : non volatil.

Note de traduction : la valeur « 1,145 Kg/m3 » et sa notation sont reproduites sans conversion ni correction. Leur interprétation et l'unité doivent être confirmées par le fournisseur. « n-octane/eau » est également conservé tel qu'indiqué dans l'original.

10 / Stabilité et réactivité

Réactivité - corrosivité pour les métaux : le produit n'est pas corrosif pour les métaux.

10 / Stabilité et réactivité - suite

Propriétés pyrophoriques

Le produit n'est pas pyrophorique. Il est stable dans les conditions recommandées de stockage et de manipulation.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage et de manipulation.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

Matières incompatibles

Aucune incompatibilité identifiée.

Produits de décomposition dangereux

Aucun.

11 / Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques du mélange : « N.A. None. » dans l'original (abréviation non développée ; « aucune »).

- a) Toxicité aiguë : non toxique.
- b) Corrosion ou irritation cutanée : ne provoque pas d'irritation.
- c) Lésions oculaires graves ou irritation oculaire : ne provoque pas d'irritation.

12 / Informations écologiques

Persistance et dégradabilité	Naturellement dégradable.
Potentiel de bioaccumulation	Non bioaccumulable.
Mobilité dans le sol	Ne présente pas de mobilité dans le sol.
Résultats des évaluations PBT et vPvB	Liste des substances dangereuses pour l'environnement contenues dans le produit et classification correspondante : aucune. Substances vPvB : aucune. Substances PBT : aucune.

12 / Informations écologiques - suite

Autres effets néfastes : aucun.

13 / Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Acheminer vers des centres d'élimination agréés. Procéder conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

14 / Informations relatives au transport

Numéro ONU	Non applicable.
Désignation officielle de transport de l'ONU	Non applicable.
Transport routier (ADR 2015) et ferroviaire (RID 2015)	Non réglementé.
Transport maritime (MDG 37-14)	Non réglementé.
Transport aérien (OACI / IATA 2015)	Non réglementé.
Groupe d'emballage	Non applicable.
Dangers pour l'environnement	Non classé comme dangereux pour l'environnement.
Précautions particulières à prendre par les utilisateurs	Non applicable.
Transport en vrac conformément à l'annexe II de MARPOL 73/78 et au code IBC	Polluant environnemental : non applicable.

Note de traduction : les éditions des textes de transport et la mention « MDG 37-14 » sont reprises telles qu'elles apparaissent dans l'original. Elles n'ont pas été actualisées dans cette traduction.

15 / Informations réglementaires

Réglementations et législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 67/548/CEE : classification, étiquetage et emballage des substances dangereuses.

Directive 99/45/CEE : classification, étiquetage et emballage des préparations dangereuses.

Directive 98/24/CE : risques liés aux agents chimiques pendant le travail.

Directive 2000/39/CE : valeurs limites d'exposition professionnelle.

Directive 2006/8/CE ; règlement (CE) 1907/2006 (REACH) ; règlement (CE) 1272/2008 (CLP) ; règlement (CE) 790/2009.

Directive 82/501/CEE : activités liées au risque d'accidents majeurs, et ses modifications ultérieures.

Note de traduction : cette liste reflète la fiche d'origine, y compris ses références anciennes. Elle ne constitue pas une liste vérifiée des textes actuellement applicables.

Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour ce mélange.

Évaluation de la toxicité

Toxicité pour les poissons	CL50 (5.800 mg/L)
Toxicité pour les daphnies	CE50 (6.000 mg/L)
Toxicité pour les algues	CL50 (7.800 mg/L)
Écotoxicité pour les plantes, selon l'OCDE 208	B. rapa CE50 (21j) = 1,8 % (20,34 g/Kg) L. Perenne CE50 (21j) = 3,9 % (44,07 g/Kg) T. pratense CE50 (21j) = 4,8 % (54,24 g/kg)

Note de traduction : la ponctuation des valeurs (5.800, 6.000, 7.800), les unités et les désignations CL50 / CE50 sont reproduites à l'identique, sans interprétation des séparateurs numériques.

16 / Autres informations

Paragraphes modifiés par rapport à la révision précédente : aucun.

Les informations présentées reposent sur les connaissances du produit disponibles à la date indiquée dans l'original. Elles se rapportent exclusivement au produit indiqué et ne constituent pas une garantie de qualités particulières. L'utilisateur doit s'assurer de la pertinence et de l'exactitude de ces informations pour l'utilisation spécifique envisagée. Cette fiche annule et remplace toutes les versions précédentes.

Note de traduction : la dernière phrase concerne la fiche du fournisseur du 19/02/2024. La présente traduction ST20 ne remplace pas l'original du fournisseur.